# Ecole Le Grand Saule – La Roche Guyon 2<sup>ème</sup> conseil d'école – 15 février 2013

#### Présents:

Mme JOURDAN-FAISY, adjointe chargée des affaires scolaires à la mairie de la Roche Guyon Mme FOURE, Mme RAMETTE, Mme MANN PINCHON, M. ROBERT, représentants des parents d'élèves

M. PESCHARD, directeur de l'école

Mme ESTREMAR-IBOR, Mlle DEBELLEMANIERE, M. PICOULIER, Mme RUBIS, enseignants

#### Absentes excusées :

Mme FORGE, maire de la Roche Guyon

Mme JOLIVET, présidente du SIGEL (syndicat intercommunal de gestion de l'école de LRG)

La séance débute à 18h00 par une présentation des membres présents et un rappel de la constitution et du rôle du conseil d'école.

### 1. Présentation du projet de la réforme des rythmes scolaires

Le conseil d'école doit émettre son avis quant à la mise en œuvre de la réforme. Le conseil des maîtres réuni le 29 janvier préconise que cette réforme n'entre en vigueur qu'en septembre 2014 et que la demi-journée de classe supplémentaire soit le mercredi matin. Le conseil municipal du 2 février 2013 a émis un avis similaire.

Après discussion, les membres présents du Conseil d'Ecole ont voté les propositions suivantes :

a) Pour la 9<sup>ème</sup> demi-journée de classe supplémentaire :

Mercredi: 5 voix Samedi: 2 voix Abstentions: 3 voix

b) Pour l'entrée en vigueur de la réforme :

Septembre 2013 : 0 voix Septembre 2014: 8 voix Abstentions : 2 voix

#### 2. PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sureté est présenté aux membres du conseil d'école. Une description est faite des risques encourus sur le site de l'école et de la manière dont le PPMS est censé aider à y faire face. Ce PPMS est en cours de rédaction par l'équipe enseignante. 3 zones de confinement ont été déterminées :

Zone 1 : la classe des CM et la salle des maîtres

Zone 2 : la classe des CE

Zone 3 : la partie dite « maternelle »

La mairie est tout à fait consciente des dépenses à engager afin de fournir le matériel qui lui incombe : mallettes de première urgence pour les 3 zones de confinement et trousse de premiers secours. Ce matériel couteux sera acheté dès que possible et la mairie estime qu'il sera disponible pour la rentrée de septembre 2013. Un exercice de confinement est prévu lorsque le matériel sera disponible. Il est prévu à l'automne 2013.

Une version plus aboutie du PPMS sera communiquée lors du 3<sup>ème</sup> conseil d'école de l'année 2012-2013. Les familles seront obligatoirement prévenues avant l'exercice de confinement. D'autre part, des activités pédagogiques adaptées aux différents niveaux seront menées au préalable afin de sensibiliser les enfants aux problèmes liés à ce genre de situation et également pour les dédramatiser.

Un parent délégué souligne que ce genre d'exercice peut perturber certains enfants. C'est bien sur possible, et c'est donc pour cela que les exercices sont nécessaires, afin de familiariser les enfants à ce type de situation. De toute façon, ces exercices sont obligatoires.

# 3. Evaluations CP de janvier (du 28 janvier au 1<sup>er</sup> février)

Présentation : Il s'agit d'évaluations départementales, visant à évaluer les acquis dans les domaines de la langue et des mathématiques.

Maîtrise de la langue

Jan 2013 (11 élèves)	Jan 2012 (7 élèves)
76,2%	63,7%

Difficultés ciblées: Production d'écrit

Mathématiques

Jan 2013 (11 élèves)	Jan 2012 (7 élèves)
64,8%	55,42%

Difficultés ciblées : Organisation et gestion de données, calculs, lecture de nombres.

### 4. Projets de l'école

**Fête de Noël** : le 21 décembre après-midi : chocolat chaud offert par le SIGEL, visite du Père-Noël, gâteaux confectionnés par les parents de CE ou CM, beau temps, tout s'est très bien passé.

Galette : Grand succès qui a rassemblé environ 60% des familles de l'école.

**Loto :** Samedi 23 février mars à la salle des fêtes d'Amenucourt, de 18h à 22h. Tout semble près pour que ce soit une réussite.

**Exposition des productions en Arts Visuels (3<sup>ème</sup> édition)** : au château de La Roche Guyon les 25 et 26 mai 2013.

Fête de fin d'année : prévue le samedi 29 juin, sans doute sous forme de spectacle et de pique-nique.

Le site internet de l'école : il continue à être un moyen d'information à destination des familles. Les parents délégués suggèrent que le site soit également utilisé pour passer des « petites annonces » lorsque les classes ont besoin de quelque chose (mouchoirs, objets spécifiques pour une activité,...)

Des parents délégués évoquent la possibilité de faire un stand vente de gâteaux au bénéfice de la coopérative scolaire lors de la Fête des Fleurs qui aura lieu au Château. Les enseignants apprécient cette démarche, mais il est rappelé que l'autorisation doit être demandée à l'organisation de la Fête des Fleurs.

## 5. Coopérative scolaire

Recettes : dons libres des parents en septembre : 955 € consacrés au fonctionnement des classes et de l'école.

Vente des photos de classe et individuelles : 443,50 €

Galette : 100 €

<u>A venir :</u>
Soirée loto.

Vente de sacs avec le dessin des enfants. Cette année, elle aura lieu au printemps pour ne pas pâtir des photos au moment de Noël. L'opération sera lancée en avril pour coller à la Fête des Mères.

Ce sont ces manifestations qui vont financer les sorties scolaires. L'équipe enseignante réfléchit à une destination pour une sortie scolaire. Il est raisonnable d'envisager une sortie par classe, en bus, pour l'année, mais pas davantage. Pour mémoire, la sortie de fin d'année de toute l'école de l'année dernière à Paris a coûté 1784 €.

### 6. Questions des parents délégués

Les parents délégués se font l'expression de plusieurs remarques d'autres parents, dont le thème général est la sécurité.

- a) Aux abords de l'école
- Des véhicules prennent parfois le sens interdit devant l'école à contre-sens.
- Un dispositif pour freiner les voitures est évoqué.
- Un gilet fluorescent est demandé pour Sylvie lorsqu'elle s'occupe de faire traverser les enfants du bus le matin.

# b) Dans l'école

- Les gravillons recouvrant une grande partie de la cour de l'école peuvent faire mal aux enfants. Ils ne seraient pas aux normes. Le directeur demande à ce qu'un texte officiel mentionnant la taille légale des gravillons lui soit communiqué.
- Le grillage, qui ne serait pas aux normes non plus, aux abords de la maternelle est troué en plusieurs endroits. Le directeur demandera aux services techniques de la mairie de procéder à une vérification et aux réparations.
- Le regard bétonné près des escaliers sur le côté ouest de l'école est à sécuriser.
- c) Concernant l'organisation des récréations par l'équipe enseignante
- Le principe du moment de récréation commune, regroupant tous les enfants de l'école de 13h20 à 13h30 est une nouvelle fois questionné. L'équipe enseignante rappelle son attachement à maintenir ce petit moment en commun afin de conserver un lien entre les « petits » et les « grands ». Elle convient néanmoins que l'attitude de certains grands peut effrayer les petits et ceci fait l'objet d'un travail de sensibilisation auprès des grands. L'équipe enseignante est également consciente du surcroît d'attention que nécessite ce moment et assure qu'elle y apporte toute la vigilance requise.

La secrétaire

Mme FOURE

La séance est levée à 20h10.

Prochain conseil d'école : vendredi 7 juin à 18h

Le président M.PESCHARD